

LYCÉE SAÏD-TOUATI DE BAB-EL-OUED À ALGER**Les élèves dans le collimateur de l'administration**

Après le calme, ce sont inévitablement les représailles.

Qualifiés d'éléments perturbateurs et de meneurs de grève, des élèves d'une classe de terminale du lycée Saïd-Touati, à Bab El-Oued, ont été sanctionnés, hier, par l'administration pour avoir été à l'origine du mouvement de grève enregistré la semaine dernière dans différents établissements de la capitale et qui a touché plusieurs autres régions du pays, comme Constantine et Oum-El-Bouaghi.

Dix-huit élèves ont ainsi été privés de cours durant toute la journée d'hier sur décision de l'administration, qui les a faits sortir de la classe et les a gardés dans la cour de l'établissement, les privant de tout contact avec leurs camarades et même avec l'extérieur.

Ces lycéens n'ont pas été autorisés à quitter l'établissement avant 16h30. «Nous sommes restés dans la cour depuis 8h du matin jusqu'à la fin de la journée», nous a confié un élève, joint hier par téléphone. «Il

se peut qu'on soit traduits devant le conseil de discipline, mais jusque-là, nous ne savons rien. L'administration n'a même pas convoqué nos parents», précise notre interlocuteur.

Désespérés, ces candidats à l'examen du baccalauréat se sentent piégés, dès lors que leurs camarades et les enseignants les ont laissés entre les mains de l'administration. Celle-ci profite du retour au calme pour punir ces élèves loin du regard de la rue.

Cependant, ce dérapage risque d'avoir des conséquences sur le bon déroulement de l'année scolaire. Car les lycéens ne décolèrent pas et la tension est encore vive, sachant que le ministère de l'Education nationale est convaincu que les mesures prises l'année précédente, à la même période d'ailleurs, concernant la limitation des questions pour le baccalauréat uniquement aux cours dispensés, sont de mise cette année.

Mais la question est autrement posée par les élèves. Ils contestent la manière «bâclée et expéditive» avec laquelle les cours sont dispensés par les enseignants. Ces derniers, faut-il l'avouer, ont également lâché prise.

Entre leurs propres revendications socioprofessionnelles, des programmes chargés et des élèves mécontents, ils ne savent plus où donner de la tête.

La colère des adjoints de l'éducation, qui menacent d'entrer en grève à partir du 19 mars, vient, pour sa part, aggraver le climat déjà tendu au sein de l'école algérienne. Il faut dire que le département de Benbouzid est actuellement focalisé sur la sensibilisation des élèves sur le thème de la citoyenneté.

Une citoyenneté qui se mesure, évidemment, au vote. Et si la citoyenneté concernait aussi la résistance, y aura-t-il une campagne de sensibilisation ?

R. M.

GAZ DE VILLE À MASCARA**Plusieurs foyers raccordés à El-Bordj**

Dans la commune d'El-Bordj, chef-lieu de daïra, qui avoisine les 25 000 habitants et où l'hiver est plutôt rude, des mesures ont été prises pour améliorer les conditions de vie des citoyens.

A Aïn El-Ghedra, lors de la célébration de la Journée du chahid, ce sont 90 familles qui ont bénéficié du gaz de ville. Un homme dira à ce propos : «Nous ressentons la même chose qu'en 1976 lorsque l'électricité était arrivée chez nous.» Ce sentiment de satisfaction était partagé par tous les habitants de ce douar,

distant de 4 km d'El-Bordj, et où l'on espère voir la contrée rayonner partout, comme ces nouvelles habitations qui ne sont pas encore touchées par l'électrification à proximité de djellaba par exemple.

Des décisions devraient être prises dans ce sens, comme l'intégration de certains sites dans le cadre du

programme de l'habitat rural. Ici, surgissent aussi les problèmes de liaisons propres aux zones éparses, et la nécessité de réfection de chemins communaux, difficilement praticables en hiver.

A djellaba, où vivent plus de 600 âmes, la priorité a été accordée à l'AEP avec la mise en fonction d'un réservoir de 100 m³. Le tronçon de la RN7 qui mène vers ces lieux devrait incessamment faire l'objet de réfection. Dans la commune

d'El-Bordj, le secteur de l'éducation sera renforcé par l'extension de l'école Hassiba-Ben-Bouali, qui bénéficiera de 3 nouvelles classes.

A l'instar des autres daïras de la wilaya, celle d'El-Bordj s'est attelée à poursuivre la rénovation du réseau d'assainissement. Concernant les moyens de culture et de loisirs, Khalouia sera dotée d'une maison de jeunes et d'un stade de proximité.

M. Meddeber

AUGMENTATION DES TARIFS DE TRANSPORT À AÏN-TÉMOUCHENT**Les transporteurs obtiennent gain de cause**

La grève que comptaient observer les transporteurs de la wilaya n'aura finalement pas lieu.

Et pour cause, le feu vert donné par la direction des transports de la wilaya aux transporteurs d'appliquer les augmentations qu'ils réclamaient depuis le mois dernier. La réunion qui a regroupé la semaine dernière les représentants de l'UNAT (syndicat des transporteurs) et le directeur des transports de la wilaya, sous l'arbitrage du secrétaire général de la wilaya, a débouché sur un accord portant d'abord sur l'annulation de la décision de grève, en échange de l'autorisation

d'augmenter les tarifs de transport. Ledit accord stipule des augmentations sur deux échéances ; la première prenant effet dès cette semaine, alors que la seconde se fera ultérieurement.

Il est utile de noter que le mois dernier, le syndicat des transporteurs de la wilaya a décidé d'augmenter unilatéralement les tarifs de transport sur les lignes interurbaines et interwilayas ; cependant, le mécontentement des usagers de transport, notamment ceux empruntant les lignes de M'Saïd et Benzeddjar ou les étudiants, qui n'ont pas accepté ces augmentations et se sont même plaints à la direction des

transports de wilaya qui a ordonné dans un premier temps de les annuler.

Cependant, les transporteurs qui sont plus de 400 dans les lignes interurbaines et interwilayas ont décidé d'observer une grève pour revendiquer leur droit d'appliquer ces augmentations pour couvrir les différentes charges relatives à l'exploitation d'une ligne de transport.

Le SG de la wilaya a donc réuni les représentants du syndicat des transporteurs et la direction des transports de la wilaya, en donnant gain de cause aux transporteurs de la wilaya.

S. B.

DESSERTÉ FERROVIAIRE SKIKDA-ANNABA**La ligne ouverte en mars**

La desserte ferroviaire Skikda-Annaba sera exploitée dès la mise en service de l'autorail rapide qui reliera Skikda à Constantine annoncée pour mars 2009. C'est ce qu'a déclaré M. Amar Tou, ministre des Transports, lors de sa visite dans la wilaya.

Le projet du dédoublement de la voie ferrée entre Annaba et Ramdane-Djamel, sur une distance de 96 km, qui sera exploitée par train rapide pouvant atteindre une vitesse de 220 km/h, s'achèvera dans un délai de 39 mois pour la partie Skikda lancée il y a de cela

quelques mois. La réalisation de deux gares et deux tunnels d'une longueur de 2015 mètres linéaires, confiée à Infrail-OHL, nécessitera un montant de 26 milliards de DA.

Amar Tou a procédé également à la pose de la première pierre du projet d'une

nouvelle gare routière à Tamalous, pour un montant de 68,4 millions de DA et l'inauguration de la nouvelle station météo implantée dans l'enceinte portuaire.

L'unité Infra-Rail, implantée dans la région de Salah Bouchaour, a aussi figuré dans l'agenda de travail du ministre. Aussi, une opération de rénovation touchera l'ancienne gare ferroviaire, avec, à la clé, la préservation de son style architectural. A Skikda, le ministre a visité le projet du

téléphérique de Skikda qui sera mis en service durant le deuxième semestre de l'année en cours.

Selon les prévisions, il sera livré en avril. Au préalable, des tests de cabines à vide seront effectués en vue d'une bonne fiabilité de l'appareil.

La gare intermodale de Skikda et le siège de l'entreprise publique de transport urbain ETUS sont les deux autres haltes du ministre des Transports.

Zaïd Zoheir

**GUELMA
Les citoyens de Boumahra-Ahmed ferment le siège de l'APC**

Plus de 200 habitants de la commune de Boumahra-Ahmed, daïra de Guelaât Bousbaâ, à 10 km du chef-lieu de la wilaya de Guelma, ont procédé, jeudi dernier, à la fermeture du siège de l'APC pour réclamer des pouvoirs publics «le revêtement de l'unique chemin communal d'El-Karya», reliant leur cité à la commune de Boumahra.

Dans leur élan de protestation, ces habitants ont observé un sit-in devant le siège de l'APC. «Le chemin qu'empruntent les habitants El-Karya a été ouvert dans les années 1960 et n'a connu, depuis, aucun revêtement ni aménagement», nous dit un citoyen rencontré sur place.

«Nous n'avons eu de cesse de réclamer du nouveau maire de prendre en charge cette doléance, mais il nous répétait que cela dépasse les moyens de l'APC», nous précise un citoyen qui note que «devant cet état de fait, le président du comité de notre quartier (douar) a consenti à nous accompagner pour être reçus par le wali de Guelma».

Effectivement, la route en question est impraticable et son état s'est encore dégradé après les dernières intempéries.

En plus du problème de la route auquel est confrontée la population d'El-Karya, et qui «oblige les écoliers à parcourir plus de 3 km à pied pour se rendre à leurs établissements, nous souffrons aussi d'un sérieux problème d'eau potable, même en hiver», s'insurgent les habitants. Dans cette cité (douar) isolée, les citoyens se sentent abandonnés par les élus locaux. «L'éclairage public n'est pas fonctionnel, nous ne disposons même pas de poteaux électriques dans les ruelles», révèlent nos interlocuteurs.

B. A.

Le maire de Boucheouf sous contrôle judiciaire

Le P/APC de la commune de Boucheouf, distante de 35 km du chef-lieu de wilaya, et trois élus locaux ont été placés sous contrôle judiciaire pour dilapidation de deniers publics, signature de marché d'un montant d'un milliard 200 millions de centimes pour le frère du P/APC, non conforme à la législation en vigueur, et faux et usage de faux.

Les mis en cause comparaîtront devant le juge d'instruction en mars. Les 3 membres de l'APC de Boucheouf sont suspendus de leurs fonctions.

B. A.

**MILA
Le SOS de la pionnière du sport féminin**

Dans une requête adressée au wali et dont une copie nous est parvenue, la présidente de l'Association pour la promotion du sport féminin, agréée en 1999, Mme Nadja Bensranda, pionnière du sport féminin à Mila et professeur d'éducation physique depuis les années 1970, s'en remet au wali pour dénoncer ce qu'elle appelle «un acte délibéré et prémédité du P/APC, pour venir à bout du seul espoir pour la pratique du sport féminin à Mila».

Pour la présidente de cette association qui activait au niveau de la salle polyvalente mitoyenne à la maison de jeunes, depuis une bonne décennie, «d'un commun accord, nous nous sommes entendus avec le P/APC afin de lui libérer la salle seulement pour 15 jours, le temps d'organiser une quinzaine économique internationale, et ensuite reprendre nos activités à la fin de cette manifestation. Malheureusement pour nous, les desseins du maire étaient autres puisque passé cet événement, nous nous sommes retrouvés face à des portes hermétiquement condamnées (soudées), d'où l'impossibilité de retirer ne serait-ce que nos biens».

Mme Bensranda qui dit avoir convaincu plusieurs femmes au foyer de s'adonner à la pratique sportive, comme elle a contribué à la création de plusieurs sections féminines comme le football, la gymnastique et le cross, demande le wali de l'aider à préserver la pratique sportive au sein de cette frange de la population, ne serait-ce que par l'octroi d'un autre local. L'appel sera-t-il entendu ?

A. M'haimoud